Cahier des charges
Etude sur la stratégie de positionnement du CETIEV à l'horizon 2030-2035

Casablanca le 08/09/2023

SOMMAIRE

1. Contexte : 3
2. Synthèse des actions : 5
3. Objectifs et contenus des actions : 5
3.1 . ACTION N° 1 : 5
a) Objectif : 5
b) Contenu de l'action : 5
c) Résultats attendus : 6
3.2 . ACTION N° 2 : 6
a) Objectif : 6
b) Contenu de l'action : 6
c) Résultats attendus : 6
3.3 . ACTION N° 3 : 6
a) Objectif : 6
b) Contenu de l'action : 6
c) Résultats attendus : 7
3.4 . ACTION N° 4 : 7
a) Objectif : 7
b) Contenu de l'action : 7
c) Résultats attendus : 7
3.5 . ACTION N° 5 : 7
a) Objectif : 7
b) Contenu de l'action : 7
c) Résultats attendus : 8
4. Durée et date des actions : 8
5. Lieu de déroulement des actions : 8
6. Profils des experts : 8
a) Expérience professionnelle : 8
b) Qualifications et compétences : 8
7. Méthodologie et livrables : 9
8. La langue du rapport et livrables : 9

1. Contexte :

Cette étude qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement du CETIEV pour la période 2024-2035, porte sur :

1. L'offre de service du CETIEV relative aux prestations d'essais, d'assistance technique et de validation en adéquation avec les besoins actuels et futurs du marché national ;
2. Le positionnement du CETIEV par rapport aux différents acteurs présents au Maroc ;
3. Le positionnement du CETIEV par rapport aux métiers d'avenir tel que la validation dans le domaine de la mobilité électrique ;

Le secteur automobile est un secteur stratégique dans la politique industrielle nationale. Il compte plus de 250 acteurs nationaux et internationaux et il est constitué d'un noyau dur des fabricants nationaux des composants automobiles et plusieurs équipementiers étrangers de renom.
L'implantation au Maroc de deux constructeurs automobiles (RENAULT et STELLANTIS) a permis la mise en place d'un capacitaire de 700.000 véhicules.

Le secteur accélère son développement avec une visibilité de croissance de chiffre d'affaires à l'export de 220 Milliards de Dirhams à l'horizon 2026. Au-delà la croissance devrait continuer.

L'arrivée du véhicule électrique sur le marché mondial devrait entrainer des mutations importantes dans ce secteur et notamment au Maroc.

De ces faits et dans une logique de pérennité et d'accélération du développement du secteur, la dimension études et validations des composants et des véhicules ainsi que le suivi de conformité des processus industriels, prennent une importance stratégique.

Le CETIEV depuis sa création en 2005 à ce jour a pu développer tout au long de cette période des prestations techniques de qualité et très compétitives notamment à travers l'accompagnement des PME et équipementiers du secteur automobile en matière d'assistance technique et de validation de leurs composants, et aussi par la réalisation des essais de validation et intégration électriques et électroniques des composants au profit des constructeurs.

Le CETIEV en tant que plateforme technologique nationale dotée d'un ensemble de laboratoires de test et d'expérimentation est devenu aujourd'hui un acteur incontournable dans l'infrastructure qualité et technologique au Maroc.

Aussi, le CETIEV est en étroite collaboration avec la Direction de la Qualité et de Surveillance de Marché qui relève du Ministère de l'Industrie et du Commerce dans le cadre des activités de l'évaluation de la conformité des pièces de rechange automobiles conformément à la réglementation nationale ;

Le CETIEV, dans sa configuration actuelle et future, doit continuer à contribuer à la souveraineté industrielle tout en gardant une collaboration avec ses partenaires et les autres laboratoires et centres techniques permettant ainsi de couvrir la majorité des essais tout en optimisant les investissements dans les moyens de validation.

Etant donné que :

- Les missions et le rôle du CETIEV s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du Ministère de l'Industrie et du Commerce qui vise à renforcer la compétitivité du secteur automobile marocain et développer davantage la composante R&D (Recherche et Développement) au sein des entreprises du secteur.
- Aujourd'hui, la composante R&D et ingénierie est de plus en plus intégrée par les constructeurs et les équipementiers au Maroc ;
- Le constructeur STELLANTIS a initié la fabrication de véhicules électriques au Maroc en 2021 et RENAULT MAROC a annoncé le lancement de la fabrication du 1er véhicule électrique de Renault à l'usine de Tanger en 2023 ;
- L'arrivée de l'UTAC-FEV (concurrent de taille de CETIEV) vient renforcer la dimension validation produit final à savoir les essais de validation et d'homologation des véhicules.
- 40% de l'activité du CETIEV dépend d'un seul client qui ne donne aucune garantie de continuité,

Aussi :

- Le groupe sino-européen GHT a annoncé l'implantation de sa première gigafactory en Afrique au Maroc pour développer tout un écosystème autour de la fabrication de la batterie pour véhicules électriques ;
- Le Chinois XEV a annoncé la production de sa citadine électrique Yoyo à Tanger Tech.

Tenant compte de toutes ces évolutions :

- Quelle stratégie mettre en place pour le CETIEV à l'horizon 2035 pour continuer à exister et à se développer dans son marché ?
- Comment doit-on positionner le CETIEV à l'horizon 2035 ?
- Vers quelles synergies et coopérations devrons-nous nous orienter ?

2. Synthèse des actions :

N° Action	Désignation
1	Faire un état des lieux des besoins d'essais de validation sur le périmètre produit-processus et fréquences associées pour les équipementiers et constructeurs installés dans le Royaume
2	Identifier les impacts d'introduction des véhicules électriques sur le périmètre essais de validation
3	Identifier les capacités de validation installées dans le Royaume et suggérer un mode de collaboration entre les différentes entités d'essais et validations
4	Dresser la liste des moyens de validation manquants à la chaine de valeur et dresser le besoin d'investissement associé
5	Identifier le potentiel de collaboration avec l'UTAC-FEV (installé au Maroc) dans le domaine de l'homologation et de validation

3. Objectifs et contenus des actions :

3.1. ACTION N° 1 :

a) Objectif :

Faire un état des lieux des besoins d'essais de validation sur le périmètre produit-processus et fréquences associées pour les équipementiers et constructeurs installés dans le Royaume.

b) Contenu de l'action :

Le contenu de cette action est axé sur les points suivants :

Les essais de validation au démarrage produits et tout au long de la série dans le cadre des plans de surveillance :

- Analyse matière première et matériaux (compositions chimique, résistances mécaniques, nuances, aspect, couleurs…)
- Essais environnementaux sur matière première et composants (Essais thermiques, climatiques, étanchéité, corrosion, rayonnement, vibration, acoustiques, résistance aux fluides, pollution, rayures, …) et d'une façon générale l'aptitude à résister à toute agression ou interaction avec l'environnement externe ;
- Essais statiques de validation sur les composants et sous-ensembles véhicules (endurance mécanique, essais fonctionnels, essais intégration, essais validation, essais d'homologation, ...) ;
- Essais dynamiques de validation et d'intégration sur les véhicules (Essais sur véhicules, essais de roulage pour validation et lancement de nouveaux véhicules, …) ;

- Essais de validation sur des composantes des processus industriels (mesure qualité des huiles de lubrification moyens industriels – qualité de l'air – analyses vibratoires – mesure bruits …).

c) Résultats attendus :

Listing détaillé de l'ensemble des essais demandés et leurs fréquences associées qui sont demandés par les équipementiers et constructeurs installés au Maroc.

3.2. ACTION N° 2 :

a) Objectif :

Identifier les impacts d'introduction des véhicules électriques sur le périmètre essais de validation.

b) Contenu de l'action :

Le contenu de cette action est axé sur les points suivants :

- Identifier, suite à l'électrification du parc automobile européen et national, quels sont les métiers et les industries automobiles qui vont disparaitre et les nouveaux métiers qui seront développés ;
- Identifier également les nouveaux profils à recruter et les nouvelles compétences à acquérir ;
- Définir l'ensemble des essais de validation relatifs aux véhicules électriques et à leurs composants et leurs fréquences associées ;

c) Résultats attendus :

Listing des domaines techniques et des essais de validations relatifs aux véhicules électriques et à leurs composants et accessoires ;
Listing des nouvelles compétences à acquérir relatives à la validation des véhicules électriques.

3.3. ACTION N° 3 :

a) Objectif :

Identifier les capacités de validation installées dans le Royaume et suggérer un mode de collaboration entre les différentes entités d'essais et validations

b) Contenu de l'action :

Le contenu de cette action est axé sur les points suivants :

Identifier les capacités de validation installées au Maroc notamment chez les entités suivantes :

- Les centres techniques,

- Les laboratoires d'essais et d'analyses transverses privés et publiques,
- Les plateformes technologiques (clusters, centres de recherche, incubateurs…)
- Ou d'autres…

Définir le(s) mode(s) de collaboration entre CETIEV et ces entités et qui doit être le plus efficace et le mieux adapté au contexte national.

c) Résultats attendus :

Cerner l'offre disponible à l'échelle nationale en matière de validation ;
Définir le ou les mode(s) de collaboration avec les différentes entités existantes au Maroc ;

3.4. ACTION N° 4 :

a) Objectif :

Dresser la liste des moyens de validation manquants à la chaine de valeur et dresser le besoin d'investissement associé

b) Contenu de l'action :

Le contenu de cette action est axé sur les points suivants :

- Comparatif entre le besoin en matière d'essais de validation et les moyens disponibles ;
- Lister les moyens d'essais et de validation complémentaires **indispensables** à la chaine de valeur ;
- Lister les compétences et profils à engager ;
- Dresser le besoin en investissement échelonnées sur les 10 prochaines années ;
- Etablir le prévisionnel financier ;

c) Résultats attendus :

Avoir la liste des moyens de validation à acquérir, le montant total d'investissement et l'étude de rentabilité.

3.5. ACTION N° 5 :

a) Objectif :

Identifier le potentiel de collaboration avec l'UTAC-FEV dans le domaine de l'homologation et de validation.

b) Contenu de l'action :

Le contenu de cette action est axé sur les points suivants :

- Identifier les pistes de collaboration et de complémentarité avec l'UTAC-FEV dans le domaine de validation, des essais statiques et des essais dynamiques sur véhicules et sur pistes ;
- Identifier comment CETIEV peut se positionner dans le domaine de l'homologation des véhicules et de leurs équipements en collaboration avec l'UTAC et les autorités compétentes (NARSA, MET, MCI,…) ;

c) Résultats attendus :

- Les domaines de collaboration identifiés
- Les périmètres d'intervention clarifiés
- Le mode de collaboration définit
- Listing des moyens existants et les investissements à prévoir ;
- Listing des compétences et des expertises à développer ;

4. Durée et date des actions :

N° de Lot	Actions	Durée (*) (Homme /jour)	Date
LOT UNIQUE	1		
	2		
	3		
	4		
	5		

(*) Il est fortement souhaitable que le planning de cette mission soit compris entre une durée minimale de 2 mois et une durée maximale de 3 mois. Toutefois, le consultant est invité à faire sa proposition de planning dans son offre technique en tenant compte des intervalles précités. La pertinence du planning proposé sera évaluée lors de l'évaluation des offres techniques.

5. Lieu de déroulement des actions :

La mission se déroule dans le territoire national et éventuellement dans les locaux du CETIEV, sis au Complexe des Centres Techniques Industriels, Boulevard Abdelmalek ESSAADI, Sidi-Maârouf, Casablanca-Maroc.

6. Profils des experts (*) :

a) Expérience professionnelle :

A rapporter pour chaque expert et pour chaque action ;

b) Qualifications et compétences :

A rapporter pour chaque expert et pour chaque action ;

(*) La pertinence des profils d'experts proposés sera évaluée lors de l'évaluation des offres techniques.

7. Méthodologie et livrables :

Il faut communiquer au CETIEV la méthodologie adoptée pour la réalisation de l'étude ainsi qu'un chronogramme détaillé.

A la fin de chaque action, il faut fournir en version électronique et papier :
- Le rapport intermédiaire,
- Les documents complémentaires essentiels à la compréhension,
- Le rapport final de l'ensemble des actions y incluant les recommandations.

8. La langue du rapport et livrables :

La langue des rapports et des livrables est le Français.